



BOURSE DE COLLEGE POUR LA RENTREE 2021 - nouvelles informations et documents joints

publié le 10/09/2021

La demande peut se faire de 2 façons :

1 - **soit en ligne en utilisant votre compte EduConnet** (compte unique qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour suivre la scolarité de votre/vos enfant(s))

Privilégiez cette première solution car vous n'aurez plus à faire de demande chaque année et si en plus vous autorisez la reconduction automatique.

Document joint en annexe

2 - soit en venant retirer un dossier papier au secrétariat élèves du collège

Dans ces 2 cas, vous aurez besoin de :

votre avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020

d'un RIP ou d'un RIB à remettre à l'établissement où est scolarisé votre enfant

Si seul(e) :

Avis de paiement de la CAF notifiant toutes les personnes à charge

Si divorcés ou séparés :

Avis de paiement de la CAF notifiant toutes les personnes à charge

+ jugement

Autres cas : voir notice d'information jointe et/ou secrétariat/élèves du collège.

Documents joints

 [skm_c450i21082611260](#) (PDF de 159.7 ko)

 [skm_c450i21090715380](#) (PDF de 177.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.